



**Rapport annuel 2023 sur l'état
d'avancement de l'Opération de
Développement Rural**

MARS 2024

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

Tableau des projets réalisés

La commune n'est pas encore concernée

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% *	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Commentaires

* sur base du décompte final si en Convention, de la fiche projet sinon

Tableau des projets en cours, en attente, abandonnés

Stade de réalisation: **R**= Réalisé, **EC**= En cours, **AT**= En attente, **Ab** = Abandonné

Priorité du PCDR	Numéro projet	R	E C	A T	A b	Intitulé du projet	Montant du projet à subsidier	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1.1		E C			<p>« Continuer les aménagements du centre urbain de Sivry (Grand'Place) et valoriser les entrées de villages »</p> <p>Il s'agirait de la phase III de l'aménagement du centre qui comprend l'aménagement du square face à l'église</p>	<p>Coeur de village pour 500 000 € plus PIC-PIMACI pour plus de 350 000 €</p>		<p>22/08/22 : CLDR : échanges et réflexions des membres après présentation de l'esquisse « Réaménagement de la Grand'Place de Sivry » réalisée par IGRETEC à introduire dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village » a été rentré pour le 15/09/22.</p> <p>Ce projet « Cœur de Village » pour le quartier du parc de l'église de Sivry et ses alentours a été retenu par le GW avec obtention future de 500 000 € de subsides</p> <p>2 tronçons de l'aménagement de la Grand'Place prévus via le PIC-PIMACI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eglise vers carrefour cimetière - Eglise vers rond-point <p>Travaux d'égouttage et de voirie Grand'Place à Sivry effectués à partir du 27.03.23 et terminés : en 2 phases :</p>

								<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} : Rond-Point jusqu'à l'école communale, y compris la ruelle - 2^{ème} : Ecole Communale jusqu'à l'église
1	1.2		AT	Aménagement de la jonction entre l'Hôtel de Ville et le Centre culturel de Sivry	420.838	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Problème d'expropriation du terrain toujours d'actualité	
1	1.3		E C	Aménager une liaison lente entre le centre de Sivry-Rance et l'ancienne gare	1.373.000	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Piste cyclable entre centre Sivry et N 53 en cours de réalisation Une partie du tronçon mise dans le PIC-PIMACI 1er tronçon : Gare de Sivry-Voies de Renlies: début de travaux prévu en mars-avril 23 (Entreprise Pirlot) approuvé dans le PIC 2 ^{ème} tronçon : Voies de Renlies – entrée du village (SPAR) : approuvé dans le cadre du PIC-PIMACI Travaux reportés à la prochaine législature 3 ^{ème} tronçon : entrée du village (SPAR) – Centre de Sivry : Dossier rentré dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable, non retenu par le Ministre Henry Voir aussi « Initiatives nouvelles » infra.	
1	1.4		R	Créer une infrastructure de franchissement sécurisée pour la traversée de la RN53 pour les usagers lents	inconnu	SPW DGO1	Projet planifié par la SPW-DGO1 qui a été interpellée. Prévu et réalisé une 3 ^{ème} bande sur la N53 + ralentissement. Réunion de travail avec le SPW MI a eu lieu : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} phase : éclairage spécifique au sol pour le rond-point - 2^{ème} phase : réaménagement par le SPW pour la sécurisation et mise en valeur y compris la partie communale Sivry-Rance. - La sécurisation du franchissement a été réalisée par l'entreprise Delid 	
1	1.5		E C	Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Grandrieu	827.000	SPW DGO1 SPW DGO3	Voir lot 3 Entrée venant de France : aménagement de l'îlot central + signalétique : FAIT Attention particulière du SPW à la	

							sécurisation devant la Maison de village de Grandrieu Entrée venant de Leugnies Un radar répressif sera placé sur le tronçon Appel à projet Cœur de village du Ministre Collignon s'il se représente ? + Réfection de l'ancienne route provinciale qui traverse Grandrieu (SPW)
1	1.6	E C		Transformer la salle communale de Grandrieu en Maison de Village et aménager ses abords.	921.000	SPW DGO3 / DR	AVENANT 2022 A LA CONVENTION-REALISATION du 14 juin 2021-A SIGNEE le 28.07.22 par le Ministre Henry (pour C. Tellier) Travaux de démolition et reconstruction en cours depuis le 23.01.2023
2.	2.1		AT	Restauration et valorisation de la forge de Sivry	Inconnu	FWB	Une partie de l'équipement a été recasée dans un garage du Centre Culturel, l'autre partie dans un garage de l'Espace Nature de la Botte du Hainaut.
2	2.2	E C		Répertorier, classer et mettre en valeur le petit patrimoine	10.000€ pour recensement	SPW/DGO4/PPPW	Rénovation des Chapelles Saint Roch à Sivry, du Calvaire Montbliart, des Canons à Rance + arbre remarquable Vitraux de l'église à Grandrieu rénovés Rénovation du Calvaire de Sautin en cours La commune a répondu à l'appel à projet PPPW du Ministre Collin (Groupe Petit Patrimoine impliqué) Recensement du PPPW effectué, brochure éditée (réalisation par l'Office du Tourisme et un groupe de bénévoles), avec emploi partagé + conférence de presse Un inventaire du Petit Patrimoine dans les cimetières (tombes à intérêt architectural, historique a été réalisé). Fiches techniques à réaliser Dossier rentré – cadre des Journées du patrimoine - pour la rénovation des vitraux de l'église de Sivry
2	2.3	E C		Réaménager et gérer les points d'eau publics	Inconnu	SPW DGO3	Un règlement communal a été voté en Conseil communal le 04/02/2016 réglementant les prises d'eau et accès Ordonnance de Police, panneau de

							<p>règlement</p> <p>Réflexion en cours sur la possibilité d'installer une carte à pompe pour tenter de réguler l'afflux de personnes étrangères à l'entité.</p> <p>Dans le cadre du Contrat de Rivière Sambre et affluents, réflexion sur l'idée d'idée de modifier les points de pompage (à pomper des étangs, moins dommageables aux rivières)</p> <p>Réflexion menée sur un des points d'eau qui concerne la jonction entre Montbliart et la Commune de Chimay (ruisseau de l'Eau d'Eppe). Une intervention de la Commune de Chimay serait souhaitable pour réparer la voûte (pont en très mauvais état) qui n'est pas stable. La solution serait le déplacement du système de pompage du Ry de Fromont vers l'Eau d'Eppe.</p> <p>Une contact avec l'Echevin des Travaux de Chimay concernant le point d'eau à Montbliart a eu lieu.</p>
2	2.4	E C		Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3 SPW DGO4 SPW DGO5	<p>Voir aussi 2.5</p> <p>Réouverture opportune des sentiers disparus et entretien chaque année</p> <p>La Commune est toujours au Tribunal pour l'un des sentiers que s'est approprié un fermier.</p> <p>Nommer et cartographier les sentiers : l'ASBL « Tous à pied » avait été mandatée pour ce travail mais trop titan-esque</p> <p>Réouverture du sentier entre « chez Babette » vers Plumette faite.</p> <p>Cadre de l'appel à projet « BiodiverCité » : subvention à avoir pour le nouveau balisage</p> <p>Problème de dégradations par les quads et des riverains qui n'entretiennent pas leurs haies</p>
2	2.5	E C		Planter et entretenir les haies indigènes le long	Inconnu	SPW DGO3	Projet récurrent Entretien régulier annuel => réapparition de

					des sentiers			sentiers + cadre BiodiverCité Plans reçus dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité. Fait par l'équipe "Cadre de vie" quasi chaque année
2	2.6		E C		Sensibiliser la population à l'entretien des abords de leur maison	Inconnu	Commune	Existence d'un règlement de Police + Communication sur la nouvelle réglementation sur l'utilisation d'herbicides faite régulièrement Brochure distribuée sur Sivry et toute la Botte Petites activités de sensibilisation organisées par la Confrérie de la Gâte d'Or. Un Concours "Façades fleuries" a été organisé par la Confrérie.
2	2.7		E C		Etudier et réaliser l'assainissement des eaux de Grandrieu, Sautin et Montbliart	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO3 SPW DGO4 SPGE IGRETEC	Inventaire des stations d'épuration existantes et suivi sur permis d'urbanisme et prime communale. Le projet de lagunage avec l'INASEP n'a pas reçu d'écho favorable Projet d'assainissement fait aussi en partie sur Rance (installation d'une station de relevage rue Pauline Hubert – SPGE + IGRETEC pour remettre les eaux usées dans l'égouttage public) : fonctionnel A Sivry, l'égouttage autour du Square fait l'objet d'un appel d'offre. Entreprise désignée, travaux prévus début mars 2023 En attente de l'avis du SPGE pour le tronçon rue Trieu Benoît et réflexion en cours sur une partie de l'égouttage rue de la Marzelle : dans le cadre du PIC accord ferme reçu du SPGE Try Bouchau : dans le cadre du PIC, accord du SPGE reçus Travail de l'Administration Communale - Collège-DG concernant les gens qui ne sont pas en ordre d'épuration individuelle. NB : Prime octroyée pour sa mise en conformité. Souhait de l'intervention du PIC pour des parcelles.
2	2.8		AT		Créer un atelier rural – une infrastructure	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO3	Projet de ceinture alimentaire "Charleroi métropole" lancé dans le cadre du

					destinée à la production, la transformation et la valorisation des ressources locales		SPW DGO4 SPW DGO6	développement des circuits courts Site Food see mis en route.
2	2.9		E C		Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Rance	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Fait via la mise en place de panneaux "Bienvenue" et de vasques fleuries à l'entrée du village. Ces panneaux seront remplacés par des panneaux "Bienvenue" aussi en Wallon Panneaux d'accueil à l'entrée de Rance ré installés (« Rance, Cité marbrière, de Rance à Versailles » en collaboration avec le Musée du Marbre de Rance). Rond-point du Menhir à Rance doté d'une prise électrique placée par le SPW devrait être aménagé Rond-Point de la scie aménagé
2	2.10		E C		Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Sautin	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Fait via la mise en place de panneaux "Bienvenue" et de vasques fleuries à l'entrée du village Réflexion en cours pour réguler et sécuriser le trafic venant de la RN 53 vers la Pierre qui tourne Dossiers en cours : Sécurisation de la rue de la station et de la rue de France car 1000 véhicules /jour recensés. Règlement complémentaire de roulage Des « écluses en voirie » vont être testées En réflexion : une partie de la voirie/50% serait destinée uniquement aux piétons. L'accès aux camions de + de 5T venant de la France est interdit. Accord du SPWMI obtenu pour pose d'interdiction aux camions Un radar mobile a été installé Aménagement du Centre du village : OK par le PIC-PIMACI. La pose de panneaux côtés France et Belgique est prévue

								Idée d'aménager le parc qui servirait de rond-point
2	2.11		E C		Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Montbliart	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Fait via la mise en place de panneaux "Bienvenue" et de vasques fleuries à l'entrée du village Plantations prévues autour de la vierge près de l'église ainsi que devant la Maison de village de Montbliard pour rendre le site plus attrayant. Rénovation de la façade de la MV prévue
3	3.1			Ab	Construire un éco-quartier en établissant une réflexion sur le lagunage			Initialement prévu à Sautin. Le règlement d'urbanisme n'est jamais revenu à la Commune
3	3.2		E C		Préserver l'environnement via le classement de zones d'intérêt paysager			5,6% du territoire est en zone de réserve forestière intégrale 2 200 ha en Natura 2000 <u>Fait</u> : une identification des zones centrales de conservation avec le DNF. Il en sera tenu compte dans les aménagements forestiers et le tracé des circuits touristiques en forêt. Des réunions en groupes de travail se sont tenues en vue d'augmenter sensiblement le kilométrage des circuits balisés en forêt. Accord avec des propriétaires de bois privés et avec la Ville de Thuin Le Plan Particulier d'Aménagement Forestier a été approuvé en 2022 par le Conseil Communal Subside reçu dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité pour des panneaux d'information/sensibilisation (la taille des panneaux était fort grande). D'autres panneaux ont été demandés, les petits et grands panneaux ont été placés Création de 2 Zones d'Intérêt Biologique Communales à Rance et Sivry : Idée de création d'une réserve naturelle

							communale Rachat du Bois de Thuin (localisé à Rance). La commune a obtenu gain de cause auprès du Conseil d'Etat La Commune va étoffer la partie « sensibilisation forestière ». Le bois de Thuin, qui porte maintenant le nom de « Bois Paul Furlan » (en son hommage) sera le centre stratégique forestier au niveau des balades. Prévu : la mise en valeur du projet Transfrontalier VALSY
3	3.3	E C		Intégrer de manière harmonieuse les nouvelles constructions à l'environnement rural			La Commune reste fort attentive dans la délivrance des permis. Pas toujours simple de comprendre le fonctionnaire délégué urbanistique
3	3.4	E C		Promotionner l'offre de formations et d'accès à un métier pour les personnes à la recherche d'un emploi			Via l'ADL et CPAS + FOREM (« Je teste, je trouve ») + Face Book (qui fonctionne bien) Une rencontre avec la Directrice de l'école de promotion sociale de Rance a eu lieu en 2022. Une formation « éco-cantonnier » serait prévue en 2024
3	3.5	E C		Aménager les entrées des villages transfrontaliers			Panneaux placés. Envisagés : grands panneaux style « Sivry-Terre de légende, ... » - petit logo accrocheur, via une subvention one-shot du CGT. Réflexion à avoir Voir point 1.1, 1.5, 2.11.
3	3.6	E C		Sensibiliser la population, les associations et les écoles à l'entretien des sentiers et avoir un référent pivot			Opération BEWAPP reconduite chaque année (sensibilisation à la problématique de la propreté publique) Projet « Tous à pied » « Chemin naturel, rue Jean Michaux (plantations d'arbres, projet pédagogique). Chaque année – cadre Journées Wallonnes de l'Eau + ½ journée ramassage déchets le long des ruisseaux à Sivry Activités à l'initiative du Conseil Communal

							des Enfants Sivry-Rance, Commune zéro déchet. Opération en partenariat avec l'association « Espace Nature Botte du Hainaut ». Comité d'accompagnement 1X/an. Action de sensibilisation des bénéficiaires du CPAS.
3	3.7	E C		Continuer à aménager de nouvelles technologies dans la commune (ADSL, réseau TV numérique) pour favoriser le télé travail notamment/ Veiller à l'enfouissement des réseaux.	15 000		La Commune a répondu à l'appel à projets Wifi 4 eu. 6 points Wifi dans les bâtiments communaux et externes aux bâtiments pour éviter les zones blanches Subside reçu pour leur installation Déploiement de la fibre optique de façon sporadique car en souterrain. Coûterait moins cher en aérien. Une réunion a eu lieu avec PROXIMUS pour augmenter le débit à Montbliart, Sautin et Sivry, Rance
3	3.8	E C		Continuer à aménager la RN53 afin de la sécuriser		SPW	Travaux faits via le SPW sauf sécurisation de la traversée Voir FP 1.4. A la gare de Sivry sécurisation et personnalisation du rond-point du « coq » (éclairage led rouge sur les bordures) : travaux débutés le 11.09.23 Réfection de la rue Champerlotte qui mène vers Renlies A Rance, sécurisation du rond point de la « scie » : éclairage revu Du pilône à la Gare de Sivry : revêtement changé en 2023
3	3.9			Ab	Développer davantage de services de proximité (commerces et TEC)		Le petit commerce local de produits du terroir "Le Relais du Terroir " créé à l'initiative de la Commune a été cédé à un privé mais il ne fonctionne plus. Réflexion toujours en cours sur l'installation d'un distributeur de billets. Il n'est pas simple de discuter avec « BATOPIN »

3	3.10	E C		Valoriser les produits forestiers (système de compostage/mulching, déchets verts à valoriser, etc.)			<p>Vente de lots spécifiques en gré à gré avec le concours du DNF (3 ou 4 lots vendus en gré à gré chaque année) toujours en cours même si pas le succès escompté.</p> <p>Des parts affouagères sont proposées aux habitants chaque année dont quelques parts de bois façonnés par les ouvriers communaux à destination d'un public + défavorisé.</p> <p>Mise à disposition de chèques "stères de bois" aux allocataires sociaux toujours d'actualité.</p> <p>Projet de parc à grumes (chêne) à installer sur un terrain communal pour la vente de chêne de 1^{ère} qualité (projet très justifié, belle opportunité de valoriser le bois) au vu du parc de Nassogne complètement saturé. Mis au budget (50 000 €) pour installation à Sautin. (près de la nouvelle piste cyclable et de la future résidence pour seniors (près de la Nationale). La 1^{ère} vente aura lieu en 2024</p> <p>Projet de partenariat Commune – DNF – CEDAF</p> <p>Possibilité de valorisation des métiers "bois" qui n'existent plus.</p> <p>Réflexion lancée sur la possibilité de produire des plaquettes forestières pour alimenter une chaufferie bois</p> <p>Motion votée en faveur des scieries en décembre 2021.</p>
3	3.11		AT	Obtenir une Maison des Jeunes reconnue sur l'entité			<p>Voir Centre Culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet à destination des Ados dans l'ancienne école de Sautin – collaboration OxyJeunes, PCS, Centre Culturel (Fait) - Réalisation d'une fresque réalisée par les Ados (Fait)

3	3.12		E C		Créer un système de navette locale, notamment pour les usagers faibles (adaptés aux personnes âgées, PMR, enfants etc.)			Existence d'un taxi social (CPAS) Fonctionnel hormis PMR
3	3.13		E C		Mettre en valeur l'histoire et les légendes locales	inconnu		Confrérie de la Gâte d'Or (3 à 4 activités/an) + MAGMA (Musée du Marbre) pour la mise en valeur du patrimoine (2 historiens locaux). Parution sur Face Book d'articles sur le temps jadis Voir 3.28
3	3.14		AT		Mettre en place un médiateur			Il n'y a pas de médiateur. L'agent constatateur fait le relais vers les échevins et inversement
3	3.15		E C		Valoriser les atouts de l'entité sur le parcours du RAVEL (signalier les lieux et sites remarquables des communes ou villages traversés)	6.500		Entretien annuel+ réparations le long du Ravel (fauchage des talus par la Commune – collaboration DNF) + valorisation via un projet « 1 enfant, 1 arbre » Activités organisées avec le Groupe Petit Patrimoine + dans le cadre du projet PCDN-BiodiverCité, Travail réalisé sur les bénéfices de la forêt vis-à-vis des utilisateurs (environ 24 000 -/randonneurs, pêcheurs, chasseurs, riverains, ...) par une doctorante de Gembloux qui présentera son analyse le 09/03/2023 au Centre Culturel de Sivry Il y a actuellement 189 kms de promenade dont 20 kms en forêt, on pourrait passer à 60 voire 90 kms. Avec panneau indicatif (massif forestier, ...) Voir 3.34
3	3.16		E C		Se doter d'outils réglementaires par rapport à l'aménagement du territoire (RCU, PCA, SSC. etc.) et y sensibiliser la CCATM			Acquisition d'un logiciel de cartographie à venir

3	3.17		E C		Publier un calendrier de chaque local disponible en lien avec l'administration communale			En cours via un système de gestion des bâtiments publics avec un agent communal attitré. Le listing d'occupation des locaux est fait. Pour une gestion plus facile de l'occupation des salles, la Commune s'est inscrite sur une plateforme française : mariloo.com permettant de réserver une salle, un espace public
3	3.18			AT	Créer des espaces/zones équipées pour accueillir de petites entreprises (atelier rural, hall relais)			Espace de coworking à l'ancienne Cure, rue du Gard à Sivry, créé
3.	3.19		E C		Réaliser une radiographie des besoins sur le marché de l'emploi local et des compétences disponibles			Fait annuellement via l'ADL.
3	3.20			AT	Planter des saules en bordure de ruisseaux			Cela avait été fait mais les plantations ont en grande partie péri. Plans de saule fort appréciés des bovins
3	3.21		E C		Mettre en valeur le patrimoine bâti	SPW/DGO4		Rénovation des façades de l'Hôtel de Ville, sablage du Hall Omnisports via UREBA et Infrasports en 2023 et sablage/rejointoyage du Service Travaux Création du Groupe de travail Patrimoine, classer et mettre en valeur le petit patrimoine", notamment les "pierres à sorcières" et "tours de porte". Action de sensibilisation mise en place par le groupe Patrimoine Voir aussi 2.2
3	3.22		E C		Sensibiliser la population aux bienfaits de l'agriculture et du jardinage raisonnés et aux méfaits de l'utilisation trop importante de produits phytosanitaires	inconnu		Projet de jardin communautaire en permaculture à Rance depuis 2016 Toutes-boîtes paru sur l'utilisation des produits phyto Action toute l'année Rappel régulier dans le Bulletin Communal Organisation de conférences par le Cercle horticole à destination de ses membres.

							Cadre de l'Appel à projet « Vis mon village » : acquisition de 4 bacs de jardinage, calendrier lunaire, information et de sensibilisation de la population aux bienfaits du jardinage (Cercle horticole – PCS) Réflexion avec WALVERT sur les effluents d'élevage : travail fait mais non retenu
33	3.23		E C		Développer l'éco-tourisme		Fait au travers des gîtes Un volet "sensibilisation à Natura 2000" prévu dans le cadre du projet d'acquisition des bois de la Ville de Thuin - Fait : Projet transfrontalier ValSy (cadre Interreg) "D'Eppe sauvage à Sivry, le voyage de la cigogne noire" - Fait : Projet CapSy pour randonner en famille sur la transylvestre Projet transfrontalier avec la Maison du Pays des Lacs Offre accrue de circulation en forêt, signalétique refaite Voir 3.34
3	3.24		E C		Avoir une réflexion sur les activités autorisées dans chaque salle		Règlement de gestion des salles finalisé
3	3.25		E C		Mettre à jour le cadastre des mares effectué en 1996 en vue de leur entretien et/ou de la création de nouvelles	Subside européen de 100% Budget communal de 20 000 €/an prévu pour la réhabilitation d'une 30 ^{aine} de mares	Fait par le DEMNA (Département Etudes Milieu Naturel Agricole) 26 mares supplémentaires créées dans les 173 ha achetés La Commune a pré financé les travaux de restauration et réhabilitation de 15 mares privées 6 mares réalisées sur domaine public. Un dossier doit être réalisé pour une mare de taille importante Projet de mise en "réserve naturelle" de l'étang "Tir à la cible". Axes de priorité en terme de réseau écologique: le crapaud sonneur et autre alyte accoucheur à Sivry et le triton crêté à Montbliart".

							Cadastre des mares réalisé Partenariat Commune – Natagora (cadre PWDR) qui financerait la réhabilitation des mares agricoles (prime aux agriculteurs) Mare prévue dans le bois de la Ville de Thuin
33	3.26		E C		Mettre en place un service de renseignement à l'administration communale pour signaler les problèmes en tous genres		Les élus et employés sont à l'écoute des citoyens Permanences de l'échevin des travaux 1 fois/mois interrompues à cause du Covid, vont reprendre
33	3.27		E C		Mettre en valeur le patrimoine immatériel		Via la Confrérie de le Gâte d'Or, Espace Nature, MAGMA, Centre Culturel
3	3.28		E C		Créer des synergies entre la remise à l'emploi et le secteur forestier en créant des métiers liés à la forêt	inconnu	Projet du GAL de la Botte en collaboration avec l'ADL, le service travaux et le DNF Formation via le CEFA (Centres d'éducation et de formation en alternance) approuvée par la Commune Abattage, débardage, écolage du cheval de trait à l'étude Projet futur de remettre en place une filière de valorisation des métiers "bois" qui n'existent plus. Voir 3.4, 3.10

33	3.29			AT	Sensibiliser aux bénéfices éventuels du recours à la main-d'œuvre peu qualifiée au lieu de la machine			Voir aussi 3.28
33	3.30		E C		Relancer la convention combles et clochers			<p>La convention n'est pas relancée mais le travail se poursuit</p> <p>La toiture de l'église de Sivry sera refaite + vu l'existence de martinets, placement prévu de nichoirs artificiels</p> <p>Sensibilisation continue vu la présence de chauve-souris (sérotine), martinets, pigeons.</p> <p>Marché relancé pour la 2^{ème} fois. Offres attendues pour fin février 2023.</p> <p>Visites annuelles organisées des clochers avec le DNF et GPOP se poursuivent</p> <p>Groupement mis sur pied pour la protection des oiseaux de proie (bagués)</p>
33	3.31		E C		Faire connaître et respecter la législation concernant les sentiers			<p>Fait au travers d'actions de sensibilisation</p> <p>Rappel des règles dans le bulletin communal (2 à 3X/an)</p> <p>3^{ème} avis juridique de confirmation sur ce qu'il est possible de faire reçu. La Commune respecte les règles en matière de petite vicinalité et le code forestier</p>
3	3.32	R			Installer des abris pour vélos aux arrêts de bus	19.910,01	C.G.T. 14.930€	<p>Cinq lieux stratégiques définis pour la pose d'abris-vélos proches des arrêts de bus (1 par village). Placés à Rance, Sivry, Grandrieu, Montbliart, Sautin</p> <p>Très peu utilisés => A mettre au bon endroit, ex Sivry gare + Rance. Problème différence de calibre des pneus par rapport au calibre des abris. Un abri a été remplacé devant l'école communale de Grandrieu. 2 autres abris sur la ligne express Chimay-Mons vont être placés</p>

33	3.33			AT	Développer la maîtrise des langues dans la perspective touristique			
3	3.34		E C		Mettre en valeur des itinéraires via le réseau de voies lentes			<p>Via l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme (en permanence) + plusieurs itinéraires possibles "piétons, vélos, chevaux".</p> <p>Un réseau de 14 promenades complétant 5 balades dans la forêt domaniale offre 189 km aux randonneurs.</p> <p>Projet « Points Nœuds » avec la Maison du Tourisme (offre accrue en sentiers équestres en liaison avec la Commune de Froidchapelle)</p> <p>Dossier rentrer dans le cadre d'un appel à projet pour une balade sur la thématique de l'eau (« L'eau dans tous ses états).</p> <p>Projet d'élargir cette offre. Un GT s'est créé avec les représentants des usagers des sentiers. 3 réunions faites mais blocage au niveau du balisage</p> <p>Objectif : tourisme vert – projet de création de nouveaux itinéraires accroissant le maillage en forêt et en campagne à 230-240 km</p>
33	3.35			AT	Planter des haies indigènes aux abords de la chapelle Notre-Dame (Grandrieu)			<p>Fait en 2021</p> <p>Fait aussi autour de la vierge à Montbliart</p>
3	3.36		E C		Créer des voiries forestières et des quais de chargement pour faciliter l'exploitation de certaines parcelles			<p>Quais de chargement via le DNF</p> <p>6 quais créés dans le massif forestier</p> <p>Réfection et entretien annuel de 25 kms, allongés à 50 km maintenant, de voiries forestières</p> <p>Fait sur Grandrieu, Sivry, Sautin, Rance + Création de voiries forestières de gestion 10 km rénovés chaque année</p>

33	3.37			Ab	Mise à disposition de vélos par la commune			Projet abandonné : mise en œuvre trop complexe
33	3.38		E C		Sensibilisation à la mutualisation des outils de production et de services (Recours à la main d'œuvre peu qualifiée au lieu de la machine, notamment en milieu forestier)			Commande de plants en commun (Forêt Domaniale – Commune de Sivry – Commune Beaumont) Commande de protection des plants chaque année : idem Accord sur l'entretien (fauchage) du RaVel (collaboration avec le DNF) Accord Beaumont-Sivry pour la réfection de voirie agricole (voir « initiatives nouvelles infra). Le dossier voirie agricole rue Champerlotte – Commune de Beaumont va se concrétiser Emploi partagé pour la gestion du RGPD via DBH en cours Mutualisation avec la Fabrique d'Eglise
33	3.39			AT	Obtenir un Centre d'expression et de Créativité			Voir contrat programme du Centre Culturel: obtenu récemment
33	3.40		E C		Organiser des actions de sensibilisation à la mobilité durable au niveau communal (Journée de la mobilité, etc...)			Actions réalisées via le PCS Journée mobilité organisée avec les aînés autour des bornes de recharge électrique (essai de vélos et véhicules électriques) organisée avant la crise sanitaire
3	3.41		E C		Promouvoir l'achat de vélos			En attente du retour de 2 sociétés de leasing
3	3.42		E C		Créer un pédibus et/ou un hippobus	4.500 €	SPW	Pédibus mis en place en novembre 2017 à Sivry et Rance n'est plus en fonctionnement. Sensibilisation à refaire – Manque de bénévoles sérieux

33	3.43		E C		Promouvoir les parcours de pêche			2 sociétés de pêche soutenues (sur Grandrieu et Rance) Fait : Zone de parking réaménagée (pour nouvelle société de pêche à Rance) Fait : Aide de la Commune pour aménager un petit sentier d'accès Aide pour les zones d'alvinage : fait Location d'étangs communaux de pêche : - 1 en réserve naturelle, - 2 autres relouées avec un nouveau cahier des charges Réfection d'un sentier + aménagement des berges/Dossier cadre de l'appel à projet « Résilience »
----	------	--	--------	--	----------------------------------	--	--	--

Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant (s)	Justification de l'initiative ou remarques
<i>Une cohésion sociale basée sur le développement durable des SERVICES et du LOGEMENT dans le respect des BESOINS SOCIAUX pour une qualité de vie renforcée en milieu rural</i>	<i>VIE SOCIALE – Renforcer un niveau de services et un accès au logement en vue de maintenir une vie sociale forte dans l'entité</i>	<i>Création d'une "Résidence Services pour seniors" à Sautin Investisseur privé L'opérateur privé a changé</i>			<i>Développer une politique durable du logement qui tient compte des besoins réels des habitants de Sivry-Rance</i>
<i>« Sivry-Rance, un Développement Durable du Territoire dans le respect de ses caractéristiques rurales, naturelles et patrimoniales » : Grand potentiel environnemental existant</i>	<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance, le maillage écologique du territoire et son réseau hydrographique Voir 3.15</i>	<i>Plan d'aménagement forestier (adopté par le Conseil Communal) (2200 ha de bois dont + de 2000 en Natura 2000, 1,29 h en Zone humide d'intérêt paysager, 3,4 ha de zones naturelles pour protéger la flore, la faune et maintenir la biodiversité) Document sur l'organisation de la gestion et de l'utilisation de la forêt : diagnostic, des projets de plantations d'essences de bois spécifiques,, travail de sensibilisation et d'utilisation de la forêt, notamment par des balisages des chemins.</i>	?	?	<i>Grand potentiel environnemental existant et besoin de le valoriser</i>
	<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance</i>	<i>BiodiverCité 2023</i>	<i>Subside de 11 494 €</i>	<i>Appel à projets BiodiverCité</i>	<i>Distribution d'arbres ou d'arbustes lors de la Journée de l'Arbre 2024 – Distribution Semaine de l'arbre</i>

					<p><i>Plouf Malle pédagogique sur la problématique de la nature – Sensibilisation</i></p> <p><i>Panneaux de sensibilisation (Natura 2000)</i></p> <p><i>Circulation en forêt : balisage et panneaux de signalisation</i></p> <p><i>Budget total : 11 494 €</i></p>
<i>Le dispositif permet aux groupements d'au moins 5 habitants domiciliés à Sivry-Rance et aux associations de proposer un projet citoyen d'amélioration du cadre de vie et d'obtenir une affectation d'une partie du budget communal pour leur projet</i>	<i>CADRE DE VIE – Participation citoyenne</i>	<i>Budget participatif 2023 ? Projet de</i>	<i>? €</i>	<i>Fonds propres communaux</i>	<i>Inviter les citoyens de la Commune de Sivry-Rance à réfléchir et imaginer des projets pour le bien-être de tous.</i>
	<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Un territoire de nature à un tournant de sa gestion environnementale</i>	<i>Sivry-Rance – Commune zéro déchet</i>		<i>Subvention de 8 588 € reçue suite à 'appel à projet Propreté publique»</i>	
	<i>CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – Développer la participation citoyenne</i>	<i>Conseil Communal des Enfants (du primaire de l'entité, classes de 4è des 5 écoles fondamentales)</i>			<i>6 nouveaux Conseillers au Conseil Communal des enfants en 2023 qui ont prêté serment en octobre</i>
	<i>CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – Développer la participation citoyenne</i>	<i>Projet à terme: Création d'une Maison des Associations et du Volontariat</i>			<i>Pré-projet avec esquisse pour la « Maison des Associations et du Volontariat » rentré en 2022. Réunion faite avec la Maison des associations</i>

					QUID ?
<i>Existence de bois (chêne) sur le territoire à valoriser</i>	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE <i>Vers un renouveau économique axé sur la valorisation du potentiel environnemental et touristique et la diversification de l'emploi local</i> <i>Un développement durable du territoire dans le respect de ses caractéristiques rurales, naturelles et patrimoniales</i>	Création d'un parc à grumes			<i>Renforcer l'économie locale en développant de l'activité liée à l'exploitation des ressources naturelles locales, à l'environnement et aux nouvelles technologies</i> <i>Valorisation forestière</i>
	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	Réfection chemin agricole « Champerlotte » (+ piste cyclable conduisant au RaVel) à cheval sur Sivry et Beaumont		<i>PIC</i>	<i>Accord pris avec Beaumont</i>
	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	Amélioration et égouttage de la rue Trieu Bouchau à Rance, l'égouttage « fond de jardin » de la rue Trieu Benoît à Sivry, aménagement du centre de Sautin, 2 tronçons de l'aménagement de la Grand'Place de Sivry	<i>Subside PIC : 482 000 €</i> <i>Subside PIMACI : 141 000 €</i>	<i>PIC et PIMACI</i>	<i>En lien avec l'aménagement du Centre urbain – phase 3 - de Sivry = FP 1.1. du PCDR</i>
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE <i>Accès à la MOBILITE douce</i>	Création d'une piste cyclable – Bout de Sautin vers Champerlotte		<i>Plan Wallonie Cyclable</i>	<i>Projet Commune/SPW</i> <i>Travaux faits en 2022</i>
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE <i>Promouvoir le Développement Durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en</i>	Lancement d'un Plan « Energie solidaire » par la Commune :			<i>Sensibilisation à la diminution de la t° dans les écoles via les cours de citoyenneté et de philosophie, regroupement de certains services, pas de location de salles énergivores</i>

	<p><i>faveur des énergies renouvelables</i></p>				<p><i>l'hiver, projet de traceurs GPS sur le charroi communal pour rationaliser les déplacements., leasing vélo proposé au personnel communal, et para communal, covoiturage encouragé, installation d'un champ photovoltaïque sur le village de Rance, Cahier des charges adapté pour la vente de bois de chauffage pour qu'un maximum de citoyens pousse bénéficier d'un lot.</i></p>
--	---	--	--	--	---

ANNEXE 2: TABLEAU AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectifs du projet	Montant du subside
Convention-Faisabilité 2016-A Visa n° 1715630 du 27/06/2017 Convention-Réalisation 2020 Visa n°21/13864 du 08/06/21 Avenant financier du 28/07/22 : pas de n° visa	PCDR classique	Projet 1.6 : Transformer la salle communale de Grandrieu en maison de village et aménager les abords	<p>Le projet répond à 6 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements - Renouer les solidarités de proximité en faisant renaître le dialogue - Redynamiser les différents quartiers et l'identité locale - Coordonner et promotionner les évènements sportifs et socio-culturels et favoriser leur dimension intergénérationnelle - Développer la politique de soutien, aux acteurs socio-culturels - Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens 	32.713,79 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		09/06/2017
		Approbation de l'avant-projet par la CLDR		14/12/2017

Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	31/01/2018
Présentation de l'avant-projet à la CLDR renouvelée	29/10/2019
Approbation de l'avant-projet par la R.W	?
Approbation du projet par l'A.C.	17/09/2020 (Conseil Communal)
Approbation du projet par la Ministre	14/06/2021 (Convention- Réalisation)
Avenant 2022 à la Convention-Réalisation 2021-A, approuvé par le Conseil Communal Dossier transmis à l'Administration Régionale AVENANT à la Convention-réalisation du 14/06/2021 signé par Ministre Henry (délégation C. Tellier) : engagement complémentaire de 72 215 €	24/05/22022 25/05/2022 28/07/2022
Adjudication :	15/03/22
Décision d'attribution du marché	23/03/2022- Délibération Communale
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	28/07/22
Début des travaux	23/01/2023
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	1.125.831 €
Montant du subside développement rural	680.202 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

La commune n'est pas encore concernée

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique				

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.			
En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

La Commune n'est pas concernée

1 Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Charges liées à l'exploitation du patrimoine (les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation)	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien¹

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

¹ A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espaces publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (Commerce,..)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010 2023	2010	1/4 communal le 10.12.2013 1/4 communal le 31.01.2019 1/4 communal le 30.03.2023 (suite décès S. GAUDOUX) Remplacement par Huguette DIDIER	Nouveau ROI approuvé par le Collège le 27.10.2021, par le Conseil Communal le 23.12.2021
Dates des réunions durant l'année écoulée 2023: 8 février 2023 15 mai 2023 21 novembre 2023		Nombre de présents: 10 membres – 6 Excusés 4 membres – 2 Excusés 14 membres – 1 excusé	

Réflexion de la CLDR

Ordre du jour de la CLDR du 8 février 2023

- Approbation du PV de la séance précédente (22 août 2022)
- Rapport annuel 2022
- Choix de la programmation dans les trois ans
- Divers
- *Des nouvelles de la Maison de village de Grandrieu*

Ordre du jour de la CLDR du 15 mai 2023

- 1) Accueil par Monsieur le Bourgmestre Jean-François Gatelier
- 2) Situation actuelle
- 3) Bref rappel
- 4) Historique de l'aménagement du centre urbain par Monsieur le Bourgmestre
- 5) Point sur la sécurité au niveau de la voirie
- 6) Genèse de l'appel à projet par l'Echevin des travaux Alain Lalmant

- 7) Présentation de l'avant-projet, conformément à la réflexion citoyenne, par le H.I.T.
- 8) Questions / Réponses

Ordre du jour de la CLDR du 21 novembre 2023

- Approbation des PV de la CLDR du 08.02.2023 et de la CLDR du 15.05.2023
- Avis de la CLDR sur la demande de prochaine convention
- Avis de la CLDR sur l'actualisation de la Fiche Projet relative à l'aménagement du Cœur et entrées de Grandrieu
- Divers

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100% mentionné sur la fiche projet	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
			Dénomination	Pourcentage intervention
1	1.5 Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Grandrieu	1.373.000 €	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	- 80% avec plafond
2	2.4 Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité		SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3 SPW DGO4 SPW DGO5	
2	2.11 Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Montbliart		SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	

Rapport annuel approuvé par le Conseil Communal le 28 mars 2024
En annexe, la délibération communale

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général ff.,

Le Bourgmestre,

Renaud PESTIAUX

J-F. GATELIER

ADo-MP/Philippeville, le 10 février 2023

Sivry-Rance

Opération de Développement Rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du 8 février 2023

Salle des Mariages – Sivry

Présents : Voir liste en fin de ce document.

Rappel :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

DR = Développement Rural

0. Accueil

Monsieur Alain Lalmant, Echevin DR introduit la séance, excuse les personnes qui ne sont pas présentes à cette réunion et décline l'ordre du Jour de la séance :

- Approbation du PV de la séance précédente (22 août 2022)
- Rapport annuel 2022
- Choix de la programmation dans les trois ans
- Divers

Des nouvelles de la Maison de Village de Grandrieu par Alain Lalmant

Le chantier de démolition a débuté le 23.01.2023.

Il a dû être suspendu suite à l'obligation de la Commune d'avoir les résultats des prélèvements de sol pour déceler une éventuelle pollution.

Pour gagner du temps, la Commune a fait les prélèvements avant la démolition du bâtiment.

Le RQT (Rapport de Qualité des Terres) ne révèle aucune pollution. Le chantier peut recommencer. L'entreprise va solliciter de re démarrer les travaux. Ceux-ci devraient reprendre dès la semaine prochaine.

Sous-traitant : Julien Joly.

Approbation du dernier PV de CLDR: réunion du 22 août 2022

Rappel de l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation du PV de la dernière réunion (17.02.2022)
- Présentation des critères de l'appel à projet « Cœur de village » par Julie Vincent
- Présentation de l'esquisse « Réaménagement de la Grand 'Place de Sivry » réalisée par IGRETEC et échanges sur le projet
- Etat d'avancement de la FP de « Maison de village de Grandrieu »

Le compte rendu du 22 août 2022 est approuvé sans remarque de la part des membres présents.

1. Rapport Annuel 2022

Rappel :

La Commune, bénéficiant d'une convention DR est tenue de rédiger un rapport annuel de son PCDR (cfr Décret 11.04.2014 DR).

Ce rapport constitue un des éléments d'appréciation pour l'octroi des futures subventions DR et sert d'élément de vérification de la bonne gestion des subventions.

Nouveauté : la Circulaire Ministérielle du 10.09.2021 de la Ministre Tellier mentionne qu'il doit être approuvé par le Conseil Communal. (Délibération communale à annexer au rapport).

Les membres ont reçu, joints à la convocation à cette CLDR, le PV de la CLDR précédente et la proposition de Rapport Annuel 2022 de l'ODR, afin de pouvoir en prendre connaissance préalablement à la réunion de ce soir.

Etat d'avancement des projets du PCDR en vue de pouvoir établir le rapport annuel.

Voir copie Power Point annexé à ce PV.

Les membres sont invités à faire part de leurs questions et remarques.

Le RA 2022 est modifié en séance en fonction des remarques et sera joint au présent PV. Les questions et remarques qui sont plus des points d'actualités ou futurs ne sont pas intégrés dans le RA 2022 mais présentés ci-après.

Remarques et questions des participants avec réponse d'Alain Lalmant (en italique)

FP 2.3. - Réaménager et gérer les points d'eau

Où en est-on ?

Il y 2 options de système possibles pour l'utilisation des pompes :

- *Clé : peut être reproduite*
- *Badge nominatif : cette option semble la plus opportune. La Commune attend des nouvelles des fabricants de pompes.*

Pompe Desorbay : il semblerait utile de déplacer la pompe pour la remettre au Pont de l'Eau d'Eppe.

FP 2.4. – Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité

Il est mentionné que la Commune est toujours au Tribunal pour l'un des sentiers que s'est approprié un fermier. Où est-on ?

Le fermier devait rétablir la circulation sur ce sentier. C'est fait, sauf qu'il a liquidé les haies et les clôtures et qu'un taureau de 800 kg est présent à cet endroit. Ce n'est pas sécurisant.

La Commune doit recontacter l'avocat pour qu'une action en justice soit réengagée.
Ruelle de Montbliart autrefois bordée de haies qui avait une grande utilité car elle permettait d'éponger l'humidité très présente.

Il faudrait la replanter.

Afin qu'il soit possible de connaître l'endroit exact, il serait bon que le membre matérialise cela sur un plan de secteur.

FP 2.8. – Créer un atelier rural – infrastructure destinée à la production, la transformation et la valorisation des ressources locales

Demande de précision sur le Projet de « Ceinture Alimentaire Charleroi-Métropole » lancé dans le cadre d du développement des circuits courts

L'ambition de la ceinture alimentaire Charleroi Métropole : permettre à tous les habitants du territoire de Charleroi Métropole dont Sivry fait partie, d'avoir un accès à une alimentation en circuits courts, à un prix abordable et bio et de rémunérer au prix juste les producteurs et transformateurs locaux. Le principe d'économie étant de s'appuyer autant que possible sur ce qui existe déjà et qui œuvre dans l'esprit de l'inter coopération.

Leur mission est basée sur la concertation, ce qui va prendre un certain temps.

Huguette Wérion informe les membres de la tenue d'une réunion de la « Commission alimentation » la semaine prochaine, le 15.02.23 qui se penche sur ce projet.

3.15. – Valoriser les atouts de l'entité sur la parcours du RaVel (signalier les lieux et sites remarquables des communes ou villages traversés)

Demande que des panneaux supplémentaires mentionnant dans quel village on se trouve, les sites intéressants à visiter pour le touriste soient placés.

Il est un peu difficile d'obtenir un accord du SPW pour une augmentation significative de panneaux sur le RaVel mais on peut essayer.

3.34. – Mettre en valeur des itinéraires via le réseau de voies lentes

Dans le rapport annuel, il est mentionné qu'un groupe de travail s'est créé avec les représentants des usagers des sentiers mais qu'il y a un blocage au niveau du balisage. Qu'en est-il ?

Il devait y avoir une refonte du décret touristique sur le balisage mais ça ne se ferait pas finalement.

La Maison du Tourisme veut revoir un certain nombre de choses.

La Commune ne souhaite pas se limiter aux souhaits de la Maison du Tourisme et va réaliser un inventaire de ce qu'il faut comme balisage.

Le balisage est prévu, notamment dans le cadre de l'appel à projets « BiodiverCité » 2022. Quelques soucis ont déjà été réglés. La Commune souhaite + de transcommunalité.

Au niveau du massif forestier, il semble que la solution la plus simple soit de créer un sentier à travers le massif dans le bois Les Herimont vers la Plagne plutôt que s'adresser au propriétaire privé qui n'est pas d'accord de laisser une partie le long de sa parcelle.

La Commune de Sivry-Rance contactera la Commune de Beaumont pour l'informer de l'endroit où sortira le sentier.

3.39. – Obtenir un Centre d'Expression et de Créativité

Ce point n'a pas été intégré dans le contrat programme.

Il y avait un souhait de démarrer un projet sur Montbliart mais ça n'a pas été réalisé.

La CLDR approuve le rapport annuel avec les modifications faites en séance.

2. **Choix de la programmation dans les trois ans**

Rappel : il s'agit de citer et planifier dans le temps les projets pour lesquels la Commune envisage un démarrage dans les 3 ans.

Discussion sur base du choix des 3 projets mentionnés dans la programmation faite en 2022 car la situation a évolué favorablement.

Il s'agissait de :

FP 1.1 :Continuer les aménagements du centre urbain de Sivry (Grand Place) et valoriser les entrées de village

Voir RA 2022.

C'est en cours pour l'aménagement du Centre urbain de Sivry - Phase 3 et l'espace devant l'église se fera dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village » dont le dossier a été retenu avec ± 500 000 € de subsides.

Concernant la convention win-house avec IGRETEC à laquelle la Commune était liée : IGRETEC ne pourra rendre un avant-projet re modifié suivant les remarques faites par la CLDR pour juin 2023, comme demandé par la Commune. La Commune peut résilier la convention.

La Commune désignera un autre « Bureau d'étude ».

FP 1.3 : Aménager une liaison lente entre le centre de Sivry-Rance et l'ancienne gare

Voir RA 2022.

Pour le 1^{er} tronçon, le marché a été attribué à l'entreprise PIRLOT qui démarrera les travaux en avril-mai 2023. (PIRLOT a demandé une petite prolongation qui lui a été accordée).

FP 1.5 : Aménager et valoriser le cœur de village et entrées de Grandrieu.

Rien n'a encore été fait. En conséquence, ce projet sera mis dans la programmation en 1^{ère} position.

Programmation souhaitée par la CLDR de ce 08.02.2023

- 1° FP 1.5. « Aménager et valoriser le cœur de village et entrées de Grandrieu »
- 2° FP 2.4. « Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité » (à faire remonter en priorité 1)
- 3° FP 2.11. « Aménager et valoriser le cœur de village en entrées de Montbliart

3. **Divers**

DEMANDES et PROPOSITIONS DES MEMBRES

- Place de Montbliart près de la Maison Communale : un autre revêtement de sol ou quelques plantations permettrait de mieux délimiter la place.
- La façade de la Maison Communale de Montbliart mériterait un petit coup de neuf.
- trottoirs devant l'Administration Communale de Sivry (ici) : ça n'avance guère.
Réponse d'Alain Lalmant : les pavés sont commandés, les pavés enlevés seront recyclés (dans les cimetières, les stèles d'aviateurs, ...).
- Souhait d'une communication aux participants ayant assisté aux réunions citoyennes au début de l'élaboration du PCDR sur ce qui a été réalisé depuis lors :
Une page ODR existe déjà sur le site internet communal (à mettre à jour) mais Alain Domer mentionne la future réalisation d'un site weebly créé sur le même site communal qui donnera accès à toutes les informations utiles aux citoyens en lien avec le PCDR en cours (PV CLDR, rapports annuels, état d'avancement des projets du PCDR, ...).

D'autre part, pour les citoyens qui ne disposent pas d'accès internet, les informations peuvent ou sont publiées dans le Bulletin Communal.

- Il serait intéressant d'organiser une réunion publique afin de donner toutes les informations sur les projets réalisés depuis janvier 2016 (date de début de l'ODR) et avoir de nouvelles pistes.

La fin de validité du PCDR étant le 28 janvier 2026, il est un peu tôt.

La relance d'un PCDR pourra être envisagée pour cette date.

- Il serait judicieux que les familles qui se promènent dans les sentiers de l'entité qu'une plaine de jeux soit mise à leur disposition dans chaque village, à la sortie du sentier.

Clôture de la réunion et verre de l'amitié offert par la Commune

Alain Lalmant, Echevin, remercie les personnes présentes à cette réunion et invite les participants à partager un moment de convivialité.

Fondation rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Alain Domer et Murielle Pestiaux

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tel 071 66 01 90

a.domer@frw.be

m.pestiaux@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,

Alain Domer,

Responsable du Bureau Régional ESEM

Murielle Pestiaux,
Agent d'Appui

Liste des présences – Réunion de CLDR du 8 février 2023

	NOM	Prénom	MEMBRE CLDR Cons. Communal ou Citoyen	PRESENT/P EXCUSE/E
1	BAUFFE	Marie-Pierre	CC	P
2	BISET	Francis	CC	P
3	BOUILLET	Mélanie	Citoyen	E
4	CAMBIRON	Régis	Citoyen	E
5	CANART	Frans	Citoyen	
6	DELHOYE	Nadine	Citoyen	P
7	DEMEULDRE	Alex	Citoyen	
8	DUMEUNIER	Olivier	Citoyen	
9	GAUDOUX	Stéphane	Citoyen	E
10	GATELIER	Jean-François	Bourgmestre	E
11	LALMANT	Alain	Echevin DR	P
12	LALMANT	Isabelle	Citoyen	P
13	LALMANT	Mélanie	Citoyen	E
14	LUST	Maxime	Citoyen	
15	MEUNIER	Jérémy	Citoyen	
16	MICHAUX	Claude	Citoyen	P
17	POUCET	Michel	Citoyen	E (remis une procuration)
18	SAINTHUILE	Laure	Citoyenne	P
19	VINCENT	Julie	Citoyenne	
20	WERION	Huguette	Echevine	P
	MORIAME	Edelie	Agent Relais	P
	WATTEL	Gwendoline	Agent Relais	P

Pour la FRW,
A. Domer, Responsable du Bureau Régional ESEM
M. Pestiaux, Assistante Administrative

PV CLDR du 15 mai 2023



Sivry-Rance

Opération de Développement Rural

Compte rendu de la réunion de CLDR élargie du 15 mai 2023

Présents : Voir liste en fin de ce document.

Rappel :

FRW = **Fondation Rurale de Wallonie**

CLDR = **Commission Locale de Développement Rural**

ODR = **Opération de Développement Rural**

PCDR = **Programme Communal de Développement Rural**

DR = **Développement Rural**

A l'ordre du jour :

- 9) Accueil par Monsieur le Bourgmestre Jean-François Gatelier
- 10) Situation actuelle
- 11) Bref rappel
- 12) Historique de l'aménagement du centre urbain par Monsieur le Bourgmestre
- 13) Point sur la sécurité au niveau de la voirie
- 14) Genèse de l'appel à projet par l'Echevin des travaux Alain Lalmant
- 15) Présentation de l'avant-projet, conformément à la réflexion citoyenne, par le H.I.T.
- 16) Questions / Réponses

NB : L'approbation du compte rendu de la CLDR du 08 février 2023 sera mise à l'ordre du jour de la prochaine CLDR.

Ce compte rendu est réalisé sur base des documents transmis par Edelie Moriamé à la FRW (excusée) :

- Copie Power Point de présentation, en annexe
- PV succinct de la CLDR.

1. Accueil par Monsieur le Bourgmestre Jean-François Gatelier

Monsieur Gatelier, Bourgmestre introduit la séance et présente un historique du Centre Urbain depuis 2000.

Alain LALMANT insiste sur le fait qu'il n'y a pas eu de perte financière grâce au passage du dossier d'IGRETEC vers le HIT. Il insiste également sur le fait que le dossier a reçu la cote de 87% (110 dossiers « Cœur de Village »). Alain Lalmant présente le HIT et les représentants de l'Administration communale.

2. Situation actuelle



3. Bref rappel

- ▶ FRW = Fondation Rurale de Wallonie
- ▶ CLDR = Commission locale de développement rural
- ▶ ODR = Opération de développement rural
- ▶ PCDR = Programme communal de développement rural
- ▶ DR = Développement rural
- ▶ H.I.T. = Hainaut Ingénierie et Technique

4. Historique du Centre Urbain par Monsieur le Bourgmestre

Historique PCDR

Copie du texte repris dans le PPt de Mélanie Lalmant et Edelie Moriamé.

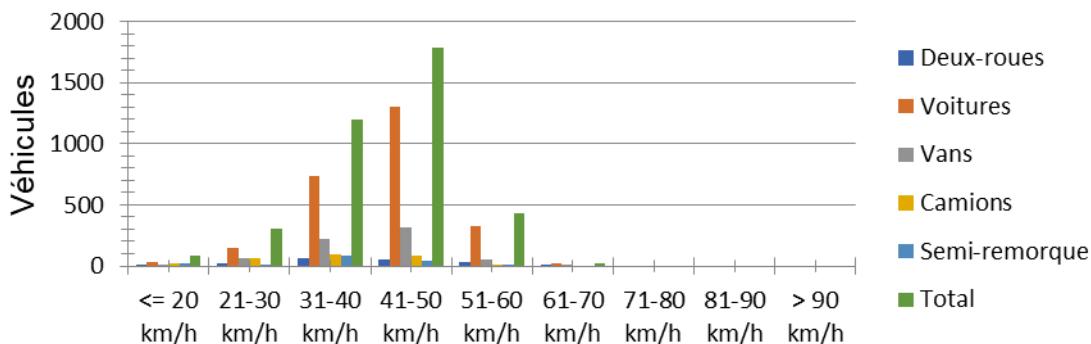
- ▶ Délibération du Conseil Communal d'entamer une ODR : le 28/02/2007
- ▶ Les soirées d'information/consultation : du 14 au 28 janvier 2010
- ▶ Mise en place de la CLDR : 08/06/2010
- ▶ Les Groupes de travail : du 25/10/2010 au 07/06/2011 : (GT 1 « Aménagement du territoire et Nature », GT2 « Mobilité et Emploi », GT3 « Vie sociale », GT4 « Economie locale », GT5 « Culture et Vie associative »)
- ▶ Réunions de la CLDR : à partir du 03/03/2011
- ▶ Réalisation du diagnostic par l'auteur de PCDR
- ▶ Travail sur les fiches-projets par l'auteur et la Commune + de nombreuses réunions de coordination entre la Commune – l'auteur – la FRW
- ▶ 9 Fiches-Projets (Priorité 1) et 12 Fiches-Projets (Priorité 2)
- ▶ Le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 28/01/2016 pour 10 ans
- ▶ Mise en œuvre des projets à partir de début 2016
- ▶ Dont :
 - ▶ La poursuite des aménagements du Centre urbain de Sivry. – Phase 3

5. Point sur la sécurité au niveau de la voirie

Jean-François GATELIER fait le point concernant le trafic et la sécurité « Rue Là-Haut » et « Rue du Cimetière ». Une analyse a été réalisée par la Police avant les travaux. Des radars répressifs pourraient être installés.

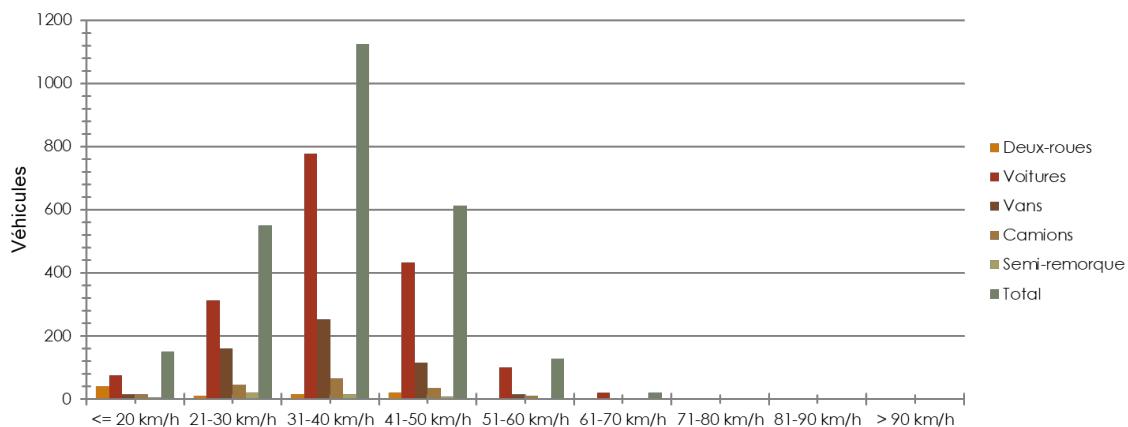
- Point sur la sécurité rue Là-Haut

Distribution des vitesses



- Point sur la sécurité rue du Cimetière

Distribution des vitesses



6. Genèse de l'appel à projet par l'Échevin des travaux Alain lalmant

Historique « Cœur de Village »

- Réunion citoyenne : 22/08/2022
- Délibération du Conseil communal approuvant la candidature à l'appel à projets « Cœur de Village 2022-2026 » sur base du projet « Aménagement du centre urbain de Sivry » : 08/09/2022
- Arrêté ministériel octroyant une subvention de 500 000 euros : 06/12/2023
- Délibération du Collège communal approuvant la commande pour l'étude et le contrôle des travaux « Cœur de Village » à Sivry à H.I.T. : 08/03/2023

Alain LAMANT rappelle qu'il s'agit de différents dossiers au niveau du centre de Sivry (Cœur de village et PIC-PIMACI X2). L'investissement total est de 1 482 000 euros avec une part communale de +/- 600 000 euros.

Alain LAMANT rappelle les 22 points d'attention suite à la réunion citoyenne d'août 2022

Copie du texte repris dans le PPt de Mélanie Lalmant et Edelie Moriamé.

- 1) Installer deux compteurs "Forains" sur le site
- 2) Conserver impérativement dans le parc proche du monument un emplacement pour le kiosque communal
- 3) Installer plusieurs bancs et au moins une table "Picnic" dans le parc
- 4) Rafraîchir les plantations existantes
- 5) Fleurir le site via des jardinières de ville
- 6) Créer un grand plateau surélevé devant le parvis de l'église qui servira aussi de ralentisseur
- 7) Conserver le sens giratoire autour du parc
- 8) Envisager la suppression de l'emplacement de l'orme de Virginie afin de gagner de la place pour la circulation des véhicules et les emplacements de parking
- 9) Prévoir des parkings riverains autour du parc
- 10) Prévoir des parkings "Ecole" pour les enseignants
- 11) Prévoir un parking "Minute" pour les parents
- 12) Prévoir un arrêt de bus et car en saillie en bordure du parc ou de l'église
- 13) Prévoir des luminaires adaptés
- 14) Prévoir une sécurisation des écoliers (sorties d'école, traversées de la place, déplacements divers. Et pourquoi pas les canaliser tout en empêchant le stationnement sur ce cheminement.
- 15) Mettre en valeur des éléments : Marronnier, Monument et Ancienne pompe
- 16) Intégrer les connexions avec les ruelles existantes : la Ruelle des Sœurs et la Ruelle à l'arrière de l'église
- 17) Intégrer un accès PMR pour l'église
- 18) Prévoir une valve d'information (et pourquoi pas électronique)
- 19) Conserver les éléments "Pierre bleue" en les remettant au goût du jour
- 20) Peut-être prévoir un "RACK" à vélos
- 21) Conserver le maximum d'emplacements "VERTS" du parc
- 22) Conserver un cachet villageois et convivial.

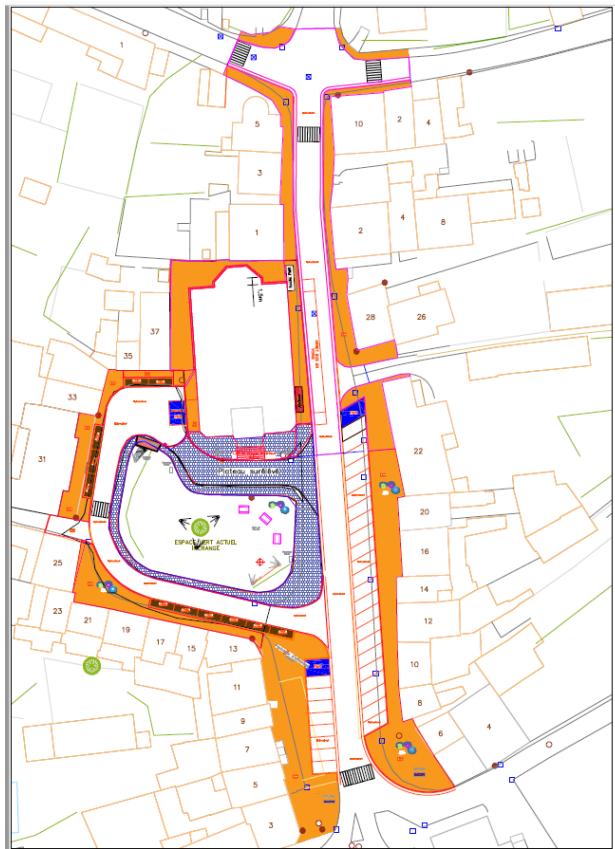
7. Présentation de l'avant-projet, conformément à la réflexion citoyenne par HIT

Le HIT présente le projet. Lionel PAUL insiste sur le fait que les aménagements permettent de réduire la largeur de la voirie pour limiter la vitesse et avoir des trottoirs plus larges en pavés tricolores.

Monsieur PAUL insiste aussi sur la volonté de discuter avec chaque riverain afin de savoir leur souhait de garder des éléments de leur trottoir ou pas.

- Au niveau de l'égouttage et des canalisations, il est prévu une pente d'1% des habitations vers la voirie avec des filets d'eau.
- Le placement des passages pour piétons a été revu ainsi que le quai de bus.
- Il y aura un plateau surélevé avec un accès PMR au niveau de l'église.
- Le parvis sera également surélevé avec un garde-corps et des spots.
- Le tour du parc sera en pierres bleues, il y aura aussi des pavés mosaïques.
- Il y aura des déposes-minute et des places PMR. Il y aura 44 places de parking.
- Il y aura de l'éclairage autour de l'arbre, du monument et de la pompe.
- Le mobilier urbain sera déplaçable et il y aura un panneau d'affichage électronique coloré.

Ci-dessous l'esquisse présentée le 19.04.23 :



8. QUESTIONS – Réponses

- Est-ce que les voitures auront encore la possibilité de se garer sur les trottoirs près de l'école ?
Non, bordures saillantes.
- Est-ce possible de mettre une place PMR près de la pharmacie ?
Oui
- Est-ce possible de mettre 2 places perpendiculaires près du n°35 ?
Non
- Quel sera le timing ?
Dépôt du dossier avec CSDC pour le 30/06/2023 avec la partie PIC / travaux Delid terminés fin octobre / début novembre / Cœur de Village : 60 jours ouvrables / travaux de voirie : 60 jours ouvrables
- Comment sera envisagé l'éclairage ?
Toujours sur les façades, LED.
- Dommage de déplacer le passage pour piétons qui se trouve en face du parc !
Pas possible de le garder car aboutit à une place de parking
- Est-ce que ça ne fera pas trop « béton » ?
Non
- Penser à des dossier aux bancs
- Est-ce possible d'envisager des places de parking comme « chicanes » ?
Il faut voir pour le passage d'engins agricoles.
Le HIT rappelle qu'au niveau du carrefour du haut, la largeur de voirie reste la même.
- Les N° 16-20 et 22 demandent un respect du soupirail.

- Est-ce que le plateau surélevé ne risque pas de bouger avec le temps ?
Non
- Est-ce possible de faire démarrer la zone 30 plus haut, car dangerosité avec la rue du Cimetière, surtout maintenant avec la déviation liée aux travaux ?
A voir.

Le projet va être affiché sur le site de la Commune et dans le hall de la Maison communale.

L'assemblée approuve l'avancement dans le projet.

Clôture par Monsieur le Bourgmestre

M. Gatelier, Bourgmestre remercie les participants et les invite à partager un moment de convivialité.

Fondation rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Alain Domer et Murielle Pestiaux
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tel 071 66 01 90
a.domer@frw.be m.pestiaux@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Alain Domer,
Responsable du Bureau Régional ESEM

Murielle Pestiaux,
Agent d'Appui

Liste des présences – Réunion de CLDR du 15 mai 2023

	NOM	Prénom	MEMBRE CLDR Cons. Communal ou Citoyen	PRESENT/P EXCUSE/E
1	BAUFFE	Marie-Pierre	CC	P
2	BISET	Francis	CC	E
3	BOUILLET	Mélanie	Citoyen	
4	CAMBIRON	Régis	Citoyen	
5	CANART	Frans	Citoyen	
6	DELHOYE	Nadine	Citoyen	
7	DEMEULDRE	Alex	Citoyen	
8	DIDIER	Huguette	CC (délibé 30.03.23)	
9	DUMEUNIER	Olivier	Citoyen	
9	GAUDOUX	Stéphane	Citoyen	Décédé
10	GATELIER	Jean-François	Bourgmestre	P
11	LALMANT	Alain	Echevin DR	P
12	LALMANT	Isabelle	Citoyen	
13	LALMANT	Mélanie	Citoyen	E
14	LUST	Maxime	Citoyen	
15	MEUNIER	Jérémy	Citoyen	
16	MICHAUX	Claude	Citoyen	
17	POUCET	Michel	Citoyen	
18	SAINTHUILE	Laure	Citoyenne	P
19	VINCENT	Julie	Citoyenne	
20	WERION	Huguette	Echevine	

Administration Communale :

MORIAME Edelie

DOHY Isabelle

HIT (Hainaut Ingénierie Technique/Province du Hainaut) :

PAUL Lionel

BANDAKALA Tara

EXCUSEE :

FRW :

DOMER Alain, Responsable ESEM

PESTIAUX Murielle, Agent d'Appui

Pour la FRW,

A. Domer, Responsable du Bureau Régional ESEM

M. Pestiaux, Assistante Administrative

Sivry-Rance

Opération de Développement Rural

Compte rendu de la réunion de CLDR élargie du 21 novembre 2023

Ecole de Grandrieu

Présents : Voir liste en fin de ce document.

Large public : 50 personnes.

Rappel :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

DR = Développement Rural

Annexes :

Copie de la présentation Power Point de la FRW.

M. le Bourgmestre introduit la séance et décline l'ordre du jour de la soirée, qui se déroulera en 2 parties.

- 1) Réunion citoyenne
- 2) Commission Locale de Développement Rural élargie à la population.

La réunion de la CLDR de ce 21.11.2023 est donc précédée d'une réunion citoyenne dont l'objet est :

- Présentation du projet d'aménagement de la Cure
- Avancement de la Maison de Village de Grandrieu
- Questions de sécurité

REUNION CITOYENNE

- **PROJET DE RENOVATION DE L'ANCIENNE CURE**

M. l'Echevin Alain Lalmant introduit le projet de rénovation de l'ancienne Cure, bâtiment ayant un certain cachet à préserver. C'est un bâtiment de caractère mais heureusement non classé, ce qui sera plus simple à gérer.

Le bâtiment abriterait à l'avenir 4 logements, 2 logements comprenant 2 chambres et 2 logements comprenant 1 seule chambre.

Plans de rénovation présentés par l'auteur de projet, Sébastien Moreaux, architecte.

M. Moreaux présente les plans sur base d'une présentation Power Point.

Le bâtiment, ancien, offre un indéniable cachet (pierre + brique), une toiture à 4 pans, une belle charpente, des lucarnes. La rénovation se fera dans le respect de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

Chaque locataire aura sa cave privée.

- Les logements situés au 1^{er} étage seront mansardés.
- Les charpentes seront préservées et apparentes dans les espaces de vie
- Le toit et les murs seront restaurés et isolés
- Technique de chauffage : pompe à chaleur
- Placement de panneaux photovoltaïques
- Remplacement des châssis

La Commune compte sur un subside UREBA de 30% du montant des travaux.

QUESTIONS/REPONSES

Pourquoi les espaces de vie ne se trouvent-ils pas façade avant ?

Pour la vue et éviter le soleil dans les vitres.

Le bâtiment sera-t-il adapté aux PMR ?

Le rez-de-chaussée comportera une rampe d'accueil avec portes d'un mètre de large. C'est le mieux que nous puissions faire.

Une certaine nuisance sonore pourrait être occasionnée par les activités de la Maison de village située à proximité de ce bâtiment ? Il est peu judicieux d'avoir prévu les chambres côté salle. Les locataires pourraient être dérangés par les bruits causés par les portières de voitures.

La Maison de village sera complètement insonorisée. Les riverains ne se plaignent pas de nuisance en général.

Qui va gérer ces futurs logements ? Pour qui ?

Le CPAS va gérer. Mme Schepers, Présidente du CPAS donne l'exemple du Castel des Roses géré par le CPAS.

La Commune reste maître des logements.

Pas seulement des logements sociaux mais des logements pour couples, pour seniors, ...

Ce projet, jugé intéressant, est bien accueilli par les habitants.

• AVANCEMENT DE LA MAISON DE VILLAGE DE GRANDRIEU

Présentation Power Point par l'auteur de projet, Florian Madarasz

Les travaux de démolition ont débuté le 23.01.2023. Les travaux de construction sont en cours et en bonne voie, pas de retard à constater hormis les pluies des dernières semaines (Entreprise : Kaiser).

La fin de chantier est prévue pour fin avril 2024.
L'inauguration pourrait avoir lieu vers l'Ascension 2024.

M. le Bourgmestre Jean-François Gatelier rappelle les nombreuses remarques émises par la Commission Locale de Développement Rural et leur prise en compte par l'auteur de projet, Florian Madarasz.

Un participant signale le manque de sécurité pour les écoliers devant traverser la route pour se rendre de l'école à la Maison de Village pour leur cours de gym.

François Ducarme signale que c'est le cas pour beaucoup d'écoles.

Ce même participant aurait préféré que la Commune construise une salle pour la gym sur le site de l'école.

Future occupation de la Maison de Village :

M. l'échevin Alain Lalmant rappelle la philosophie d'une Maison de village.

C'est une infrastructure communale, polyvalente, destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives, initiées par les habitants.

Le bâtiment ne sera pas à demeure à une association.

• QUESTIONS DE SECURITE

M. le Bourgmestre rappelle que la Route Régionale dépend de la Région wallonne et qu'il est impossible de l'interdire aux + de 5 tonnes.

Des tests ont été effectués pour évaluer la vitesse et la sécurité.

Ce qui fonctionne le mieux, ce sont les radars répressifs.

Le radar répressif y est installé aussi souvent que possible. 2 nouveaux radars ont été commandés par la Zone « Botha » et seront installés prochainement dans la descente de Beaumont et à l'entrée du Centre du village venant de la France vers la Place Albert 1^{er}.

La limite d'agglomération sera étendue pour réduire la vitesse à 50 km/h à partir de la rue de la Sablière jusqu'à la rue de Rance

Un participant propose l'installation de panneaux lumineux 30 km/h devant les sorties d'école.

CLDR ELARGIE

1. Accueil

Monsieur Alain Lalmant, Echevin DR introduit la séance, excuse les personnes qui ne sont pas présentes à cette réunion et décline l'ordre du jour de la séance :

- Approbation des PV de la CLDR du 08.02.2023 et de la CLDR du 15.05.2023
- Avis de la CLDR sur la demande de prochaine convention
- Avis de la CLDR sur l'actualisation de la Fiche Projet relative à l'aménagement du Cœur et entrées de Grandrieu
- Divers

4. Approbation des PV de CLDR:

- **Réunion du 8 février 2023**

Rappel de l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation du PV de la séance précédente (22 août 2022)
- Rapport annuel 2022
- Choix de la programmation dans les trois ans
- Divers

Le compte rendu du 8 février 2023 est approuvé sans remarque de la part des membres présents.

- **Réunion du 15 mai 2023**

Rappel de l'ordre du jour de cette réunion :

- Accueil par Monsieur le Bourgmestre Jean-François Gatelier
- Situation actuelle
- Bref rappel
- Historique de l'aménagement du centre urbain par Monsieur le Bourgmestre
- Point sur la sécurité au niveau de la voirie
- Genèse de l'appel à projet par l'Echevin des travaux Alain Lalmant
- Présentation de l'avant-projet, conformément à la réflexion citoyenne, par le H.I.T.
- Questions / Réponses

Le compte rendu du 15 mai 2023 est approuvé sans remarque de la part des membres présents.

5. Projet d'aménagement du CŒUR DE VILLAGE ET ENTREES DE GRANDRIEU

Avis de la CLDR : Activation de la FP 1.5 du PCDR par la CLDR
Présentation de la Fiche Projet actualisée à la CLDR pour approbation

Présentation des 2 versions possibles par Alain Domer/FRW sur base d'un Power Point.

Petit préalable d'Alain Lalmant

La Commune est bien consciente que la traversée du village par la route régionale génère des problèmes de vitesse rue de la Libération et rue Lenoble. Il sera tenu compte de cet élément en collaboration avec le SPW MI.

Alain Domer insiste sur le fait qu'il s'agit ici d'esquisses d'aménagement qui demanderont une réflexion approfondie qui permettra d'obtenir un avant-projet complet qui sera présenté en CLDR pour approbation.

1° Périmètre – version large comprenant les aménagements de :

- La placette Albert 1er.
- La rue Régence (principe d'un espace partagé).
- L'espace autour de l'église et le parvis + valorisation de l'espace vert.
- Le parvis de l'ancien CPAS + valorisation de l'espace vert.

Estimation pour cette version : 1 444 000 €.



2° Périmètre concerné – version réduite comprenant les aménagements de :

- La placette Albert 1^{er} et une partie de la Rue Régence
- L'Eglise St-Quentin et l'espace vert à l'arrière
- Le bâtiment de l'ancien CPAS et l'espace vert en contrebas

Estimation pour cette version : 505 000 €.



Les participants émettent de nombreuses remarques et questions pertinentes

- Souhait de précisions sur les aménagements rue de la Régence
- Souhait de ralentir la vitesse des véhicules circulant entre la N 596 et la rue Douillet
- Avis ≠ sur l'aménagement de la petite place (au sens strict), à savoir, verdurisation ou parking.
- ...

Suite aux nombreuses questions posées par les participants sur le futur aménagement, Alain Domer rappelle que tous les points soulevés aujourd’hui (sécurité, parkings, ...) seront débattus avec l'auteur de projet en vue de parvenir à un avant-projet tenant la route.

Information sur le taux de subvention Développement Rural pour un espace public dédié à la convivialité :

Taux de subvention : 80%

Montant de l'assiette de subvention : 500 000 €

Subside maximum : 400 000 €

Alain Domer rappelle que l'enveloppe budgétaire « Développement Rural » est limitée, sous réserve d'intervention du plan de relance européen à 14 millions d'€ par an.

M. Lalmant a l'espoir d'un 2^{ème} appel à projet pour un aménagement d'un Cœur de Village, qui permettrait d'obtenir un subside de 500 000 €.

Le Collège pense donc qu'il serait intéressant de voir « grand » et d'envisager par la suite en fonction des possibilités financières.

Alain Domer précise qu'il est préférable de démarrer sur un grand périmètre pour demander une convention quitte à réduire ses ambitions pour raison budgétaire que faire l'inverse.

Choix de la Fiche Projet

Les habitants ont pensé judicieux de voir grand et chercher des subsides complémentaires, quitte à réduire le projet s'il n'est pas possible d'en obtenir, ...

La CLDR donne un avis positif à l'activation de la Fiche Projet relative à l'aménagement du Cœur et Entrées de Grandrieu.

NB : il en va de même pour les habitants.

La CLDR approuve l'actualisation de la Fiche Projet, version large (grand périmètre).

NB : il en va de même pour les habitants.

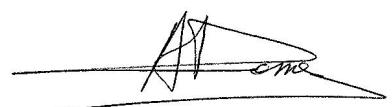
6. Divers

Clôture de la réunion et verre de l'amitié offert par la Commune

Jean-François Gatelier, Bourgmestre remercie les personnes présentes à cette réunion et invite les participants à partager un moment de convivialité.

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Alain Domer et Murielle Pestiaux
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tel 071 66 01 90
a.domer@frw.be m.pestiaux@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Alain Domer,
Responsable du Bureau Régional ESEM



Murielle Pestiaux,
Agent d'Appui



Liste des présences – Réunion de CLDR du 8 février 2023

	NOM	Prénom	MEMBRE CLDR Cons. Communal ou Citoyen	PRESENT/P EXCUSE/E
1	BAUFFE	Marie-Pierre	CC	P
2	BISET	Francis	CC	P
3	BOUILLET	Mélanie	Citoyen	
4	CAMBIRON	Régis	Citoyen	P
5	CANART	Frans	Citoyen	
6	DELHOYE	Nadine	Citoyen	P
7	DEMEULDRE	Alex	Citoyen	
8	DUMEUNIER	Olivier	Citoyen	P
9	DIDIER	Huguette	Citoyen	P
10	GATELIER	Jean-François	Bourgmestre	P
11	LALMANT	Alain	Echevin DR	P
12	LALMANT	Isabelle	Citoyen	P
13	LALMANT	Mélanie	Citoyen	P
14	LUST	Maxime	Citoyen	
15	MEUNIER	Jérémy	Citoyen	
16	MICHAUX	Claude	Citoyen	E
17	POUCET	Michel	Citoyen	Pr
18	SAINTHUILE	Laure	Citoyenne	P
19	VINCENT	Julie	Citoyenne	
20	WERION	Huguette	Echevine	P
	MORIAME	Edelie	Agent Relais	P

Pour la FRW,
A. Domer, Responsable du Bureau Régional ESEM
M. Pestiaux, Agent Administratif